

**Université du Québec à Montréal  
Département de science politique  
Session Hiver 2012**

**POL4441-010  
POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS**

**Chargé de cours : Philippe Fournier  
Courriel : [fournier.philippe@uqam.ca](mailto:fournier.philippe@uqam.ca)  
Disponibilités : sur rendez-vous  
Bureau : A-3615  
Lundi de 9h30 à 12h30 au V-R820**

---

**DESCRIPTIF OFFICIEL**

Fondements historiques, idéologiques et sociopolitiques de la politique étrangère américaine. Élaboration de la politique étrangère des États-Unis : nature et rôle des principaux acteurs. Contraintes internes et externes sur la formulation et la mise en œuvre des politiques. Analyse de quelques champs d'activité spécifiques.

---

**OBJECTIFS**

Ce cours vise à initier les étudiant(e)s aux modalités de la politique étrangère américaine. Nous aborderons cette thématique selon deux perspectives inter reliées. La première, qui constituera la majeure partie de notre exploration, s'attarde aux éléments théoriques, historiques et idéologiques qui contribuent à l'explication et à la compréhension des grands cycles de la politique étrangère des États-Unis. Plus spécifiquement, nous établirons une variété de liens avec la théorie des relations internationales, l'étude de l'idéologie et les études portant sur la formation de l'identité et de la culture américaine. Cette approche offrira une structure d'ensemble qui nous permettra de situer les acteurs institutionnels dans leur contexte historique, idéal, culturel et politique.

La deuxième perspective s'attarde aux processus, acteurs et institutions qui façonnent la politique étrangère des États-Unis. Il sera ici question de répertorier les décideurs politiques et réseaux institutionnels qui participent à la formulation des politiques gouvernementales dans toute leur variété et complexité.

La politique étrangère américaine est le résultat d'interactions complexes entre plusieurs facteurs internes et externes et procède d'une multiplicité de rapports de force dans les sphères aussi bien domestiques qu'internationales. Sans proposer de théorie unifiée, le cours adopte une perspective multidisciplinaire qui rend compte de l'influence des idées, de l'histoire, du discours et des facteurs systémiques et matériels dans l'articulation de la politique étrangère des Etats-Unis.

Malgré la crise économique, les Etats-Unis exercent encore une influence capitale aux niveaux culturel, économique et politique. Il est donc important d'étudier la politique des États-Unis et d'évoquer la spécificité de l'identité et du « projet » américain dans l'histoire humaine.

---

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

### Textes Obligatoires :

\_ Michael Cox et Doug Stokes (dir.) (2008). US Foreign Policy, Oxford, Oxford University Press.

\_ David, Charles Philippe, Louis Balthazar et Justin Vaïsse (2008). La Politique Étrangère des Etats-Unis, Paris, Presses de Sciences Po.

Étant donné que vous aurez à lire plusieurs chapitres tirés des livres ci-haut, il est obligatoire de se procurer au moins des deux ouvrages, disponibles à la COOP de l'UQAM. Notez aussi que la majorité des textes à lire seront en Anglais, une bonne maîtrise de cette langue est donc essentielle pour ce cours.

## CALENDRIER

Cours 1\_ 9 janvier : Présentation de la matière, de la structure du cours et des modalités d'évaluation.

Cours 2\_ 16 janvier : Introduction et mise en contexte historique (1776-1945).

Cours 3\_ 23 janvier : Présentation des approches théoriques qui structurent le champ d'étude, théorie des relations internationales et théories sur la politique étrangère. Approches « traditionnelles » et approches critiques.

Cours 4\_ 30 janvier : Les bases de l'identité américaine. La constitution, les valeurs fondamentales et les modalités de la cohésion nationale. L'exceptionnalisme américain.

Cours 5\_ 6 février : Idéologies constituantes: libéralisme, conservatisme et néoconservatisme.

Cours 6\_ 13 février : La politique étrangère américaine de 1945 à 2001. La guerre froide et la chute de l'URSS. **Remise du devis de recherche.**

Cours 7\_ 20 février : Les instances décisionnelles. Le rôle du pouvoir exécutif et des autres branches gouvernementales.

**février 27 : pas de cours (semaine de lecture).**

Cours 8\_ 5 mars : L'aide étrangère comme instrument de politique étrangère.

Cours 9\_ 12 mars : Les États-Unis et l'économie globale. La politique étrangère américaine et les intérêts économiques.

Cours 10\_ 19 mars : Les États-Unis et les normes dans le système international (droit de l'homme, droit international, interventions humanitaires).

Cours 11\_ 26 mars : La politique étrangère sous George W. Bush. La guerre contre le terrorisme. L'état d'exception. Discours et réaffirmation de l'identité nationale.

Cours 12\_ 2 avril : Politique étrangère sous Obama, enjeux, ouvertures. Crise économique.

9 avril : congé férié.

Cours 13\_ 16 avril **Examen final.**

---

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le cours sera essentiellement magistral mais les questions, commentaires et discussions en classe sont fortement encouragés. À l'occasion, des travaux de groupe et des séminaires auront lieu dans la deuxième moitié d'un cours. Les textes à lire, sous forme d'article et de chapitres de livre, et les consignes spécifiques sur les travaux, seront mis en ligne sur Moodle. De courtes bibliographies complémentaires pour chaque thématique seront aussi mises en ligne. Notez bien que ces textes sont obligatoires puisqu'ils constituent une partie de la matière pour l'examen et contribuent à la compréhension du cours de façon significative.

---

## MODALITÉS ÉVALUATION

\_ Un travail de recherche comptant pour 60% de la note finale, dont 15% pour un devis de recherche.

\_ Un examen final comptant pour 40% de la note finale.

### **1\_ Travail de recherche :**

Le sujet est libre mais doit être relié aux thématiques du cours. Vous devez obligatoirement appliquer une approche théorique vue dans le cours (une des théories des relations internationales, une des théories de la politique étrangère, l'idéologie, l'analyse de discours, etc.)

pour analyser une période historique donnée (pas trop étendue) de la politique étrangère des Etats-Unis ou une intervention particulière (Afghanistan, Irak, Vietnam, etc.).

**a) Le devis de recherche** (3-4 pages double interligne) doit contenir les éléments suivants :

- \_ La problématique et le sujet de votre recherche
- \_ L'hypothèse principale (ou les hypothèses)
- \_ L'approche utilisée et les objectifs de la recherche : mention de l'approche théorique, justifier votre utilisation de cette approche et mentionnez ce que vous cherchez à démontrer à travers votre travail de recherche.
- \_ Le plan du travail : structure de l'argumentation, parties et sections du travail.

**Date de remise : le 13 février**

**Pondération : 15%**

**b) La recherche finale**

- \_ Le travail de recherche doit compter de 20 à 25 pages à double interligne (sans compter la page de présentation, le sommaire et la bibliographie).
- \_ Doit comporter un minimum de 10 sources crédibles (éviter les ressources en ligne tirées de sources non-académiques).
- \_ Le travail doit répondre à une question particulière, sous un angle analytique précis.
- \_ Le travail doit être divisé en parties clairement définies et doit à tout prix inclure une introduction, un développement et une conclusion.
- \_ Des consignes plus précises seront rajoutées sur Moodle.

Référez-vous au guide pour la présentation des travaux de recherche du département de science politique : <http://www.er.uqam.ca/nobel/politis/IMG/pdf/regles-2.pdf>.

**Date de remise : le 26 mars**

**Pondération : 45%**

**2\_ Examen final :**

Matière à étudier : le contenu des cours magistraux et les lectures obligatoires.

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

### PLAGIAT

#### Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

### ENTENTE D'ÉVALUATION

#### 6.9 Entente d'évaluation

##### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

##### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

##### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.